

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **SEANCE DU 29 AVRIL 2022**

**Nombre de conseillers en exercice** : 15

**Nombre de conseillers présents** : 13

**Nombre de votants** : 13

**Date de la convocation** : 21 Avril 2022

**Date d'affichage** : 5 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de JUILLEY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de réunion de la mairie, sous la présidence de Monsieur LEQUERTIER Mickaël, Maire de Juilley.

**Étaient présents** : MM. LEQUERTIER Mickaël, M. DESAINJORES Marc, M. LATRON Guillaume, Mme LARNAUD Sophie, M. COCMAN Guillaume, Mme DAUGUET Laëtitia, M. GAZENGEL Jérôme, Mme LAISNÉ Fabienne, Mme LEMÉE Colette, M. PICHOT Mathieu, M. PSZCZOLKOWSKI Arnaud, Mme BRIAND Élodie, M. GOBÉ Christophe.

**Absents** : M. TRINCOT Éric, M. BOUILLET David

**Secrétaire de séance** : Mme LARNAUD Sophie

*Ouverture de la séance : 20 heures 40 minutes*

**Ordre du jour** :

- **Délibération Projet Aménagement de la traversée du Bourg**
- **Délibération Attribution de Subvention aux Établissements Scolaires**
- **Délibération Projet Défibrillateur**
- **Bilan des Commissions Voirie, Cimetière et MédiSélune**
- **Projet Presbytère : Travaux aménagements extérieurs**
- **Projet Aménagement de la traversée du Bourg**
- **Projet devenir des locaux de l'actuelle Mairie**
  
- **Questions diverses**

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 25 mars 2022

Le compte rendu de la séance du vendredi 25 mars 2022 est lu et adopté à l'unanimité.

### Délibération n° 2022-013 : Projet Aménagement de la traversée du Bourg

Monsieur le Maire souhaite soumettre au vote le projet d'aménagement de la traversée du Bourg.

Par la suite, un plan de financement sera réalisé pour entre autres justifier les demandes de subventions auprès des différents organismes concernés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **Approuve à l'unanimité le projet d'aménagement de la traversée du bourg.**
- **Approuve à l'unanimité le plan de financement.**
- **Approuve à l'unanimité la sollicitation d'une subvention au titre de la DETR.**

### Délibération n° 2022-014 : Conditions d'attribution de subvention aux établissements scolaires

Chaque année des établissements scolaires sollicitent la collectivité pour des participations aux frais de sorties pédagogiques concernant des élèves domiciliés sur notre commune.

La municipalité souhaite maintenir sa démarche d'aide et de soutien envers ces élèves afin d'alléger la participation financière des parents concernés.

Le maire rappelle que des subventions sont attribuées uniquement dans le cadre d'activités ou de séjours pédagogiques et uniquement aux familles des enfants résidants à Juilley scolarisés au collège public ou privé.

L'attribution de la subvention sera limitée à une sortie par enfant et par année scolaire et versée à l'établissement scolaire concerné sur justificatif à condition que la demande soit transmise en amont du séjour, de plus un courrier sera transmis à la famille afin de lui préciser le montant alloué pour l'enfant.

**Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accorder les montants de subventions suivants :**

- Sortie d'une ou deux journées : 0 €
- Trois journées : 20 €
- Quatre journées : 30 €
- Cinq journées et plus : 40 €

Il est accordé une demande de l'APPEL du Collège Notre Dame de la Providence à Avranches ;

La somme de 40 € est alors attribuée pour :

- Kylian GARDETTE PASQUER, Mathys CAHOREL, Lou PSZCZOLKOWSKI-BESNARD scolarisés au Collège Notre Dame de la Providence à Avranches  
Séjour Montagne à Serre Chevalier du 30 mai au 03 juin 2022.
- Roxane EUGENE, Zoé LARNAUD, Inès REUZEAU, Adrien et Noëlie BRIAND, Ilona HAMON scolarisés au Collège Notre Dame de la Providence à Avranches  
Classe de voile au CRNG de Granville fin juin 2022.

La somme de 20 € est alors attribuée pour :

- Lauryne LAIR scolarisée au Collège Notre Dame de la Providence à Avranches  
Séjour à Paris du 04 au 06 Mai 2022.

## Délibération n° 2022-015 : Projet Défibrillateur

Monsieur le Maire souhaite soumettre au vote le projet d'achat d'un défibrillateur.

Par la suite, un plan de financement sera réalisé pour entre autres justifier les demandes de subventions auprès des différents organismes concernés.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal :**

- **Approuve à l'unanimité le projet d'achat d'un défibrillateur.**
- **Approuve à l'unanimité le plan de financement.**
- **Approuve à l'unanimité la sollicitation d'une subvention.**

Des renseignements ont été pris afin d'organiser une formation de prévention secours civique dont l'utilisation du défibrillateur.

-Par le centre des pompiers de Ducey-Les Chéris au tarif de 60 €/ personne pour une durée totale de 7h (3 séances de 2h30min), formation pour un groupe de 10 personnes dispensée par M. Yvan Meigné.

-Par la croix rouge en partenariat avec JCB Secours organisme de formation situé à Granville. Une formation de 12h est proposée pour un groupe de 4 à 10 personnes pour un montant total de 1050€ par groupe (formation PSC1).

Une information à ce sujet sera publiée dans le prochain journal des juilléens.

## Bilan des Commissions Voirie, Cimetière et MédiSélune

Commission Voirie :

Elle s'est déroulée le mercredi 23 février. La commission s'est rendue dans un premier temps au niveau de la route de la Division Leclerc suite à la demande d'un riverain qui souhaiterait une cession de terrain de la part de la commune. La commission qui demande plus de précisions à ce sujet ne sont pas dans l'immédiat favorable. Route de Saintré : des travaux sont à envisager (accotement et mise aux normes d'un regard). Le riverain doit cependant s'engager à réaliser des travaux le concernant.

Enfin une rencontre aura lieu la semaine prochaine avec l'entreprise Henry Frères afin d'établir un état des lieux de la voirie.

Commission Cimetière :

-Dans la continuité de la loi 3DS, plusieurs procédures de la législation funéraire évoluent notamment, pour faciliter la procédure de reprise de sépultures abandonnées. La loi allège les conditions d'engagement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon. Le délai entre le constat contradictoire d'abandon, opéré par l'affichage d'un premier procès-verbal, et la délibération du conseil municipal prononçant la reprise est abaissé de 3 ans à 1 an.

-Pour le projet d'une future acquisition d'un terrain, plusieurs endroits seraient susceptibles de correspondre à l'emplacement souhaité : route du Marais (terrain de M. Hulin), route de la Division Leclerc (terrain M.Martin), route de la Libération (terrain de Mme Mendez situé juste avant le terrain d'aspersion et le terrain de M.Trincot avec le calvaire au niveau du carrefour).

Après une prise de contact avec M.Trincot de Vessey, celui-ci donne son accord de principe à la condition de ne pas perdre de surface exploitable. Monsieur le Maire prendra contact prochainement avec la famille Martin.

Réunion MédiSélune :

L'assemblée générale s'est déroulée le mardi 29 mars dernier et, a présenté un bilan équilibré. Il est prévu l'arrivée d'un médecin en Mai ainsi que trois autres en Septembre soit un total de six médecins en prévision pour fin 2022. Il y aura un départ en retraite en 2023.

Le projet de PSLA (Pôle de Santé Libéraux Ambulatoires) est validé et le nouveau pôle se situera face à la maison médicale actuelle, celui-ci serait achevé en 2025.

## Projet Presbytère : Travaux aménagements extérieurs

Deux entreprises sont intervenues pour les aménagements extérieurs avec deux propositions différentes :

- Du sable stabilisé avec une épaisseur de 12 cm est proposé par l'entreprise Pigeon pour un montant de 7 965.58€ TTC avec uniquement la livraison du produit.
- Un bicouche beige est proposé par l'entreprise Henry Frères, sur le devis figure aussi une rampe d'accès PMR pour un montant total de 10 978.67 € TTC.

D'autres entreprises vont être sollicitées pour obtenir de nouvelles propositions.

Monsieur Leresteux a contacté Monsieur le Maire de nouveau pour une éventuelle vente du terrain et bâtiment situés route de la Division Leclerc pour un montant de 15 000€.

Enfin, M.DESAINJORES précise qu'il est dans l'attente d'une proposition tarifaire de la part de l'entreprise Cerisel pour le conduit extérieur de la chaudière.

## Projet Aménagement de la traversée du Bourg

Monsieur Guérin du service technique du conseil départemental a transmis une nouvelle proposition tarifaire accompagnée de photos des différents aménagements envisagés (écluse avec coussin berlinois, plateau résine, marquage au sol) pour un montant total d'environ 33 000 € TTC

Les radars pédagogiques de test avec relevés seront installés courant mai/juin sur deux semaines.

## Projet devenir des locaux de l'actuelle Mairie

Monsieur le Maire procède à un tour de table afin de recueillir les différentes idées de projet :

- Installation d'un commerce (café solidaire, ...)
- Profession médicale libérale
- Gîte
- Foyer d'hébergement

## QUESTIONS DIVERSES

- Cérémonie du 8 Mai : Celle-ci se déroulera au monument aux morts le dimanche 8 mai à 10h30

- Tenue du Bureau de Vote 12 et 19 Juin :

Le Dimanche 12 Juin 2022

8h00-10h30 LAISNÉ Fabienne  
BRIAND Élodie  
LEMÉE Colette

10h30-13h00 GOBÉ Christophe  
GAZENDEL Jérôme  
LARNAUD Sophie

13h00-15h30 PICHOT Mathieu  
TRINCOT Éric  
DESAINJORES Marc

15h30-18h00 LEQUERTIER Mickaël  
LATRON Guillaume  
PSZCZOLKOWSKI Arnaud

Le Dimanche 19 Juin 2022

8h00-10h30 LAISNÉ Fabienne  
BRIAND Élodie  
LEMÉE Colette

10h30-13h00 DAUGUET Laëticia  
LARNAUD Sophie  
GOBÉ Christophe

13h00-15h30 COCMAN Guillaume  
DESAINJORES Marc  
TRINCOT Éric

15h30-18h00 LEQUERTIER Mickaël  
LATRON Guillaume  
GAZENDEL Jérôme

- Travaux mur de l'école : Les travaux au niveau du mur en pierre à l'arrière de l'école seront réalisés par CG Bâtiment pendant la période de vacances scolaires.
- Bilan réunion SPHERE : Elle s'est déroulée le samedi 23 avril dernier. Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un courrier transmis par Monsieur Soudée ainsi que la réponse apportée. Pour le moment l'installation de l'entreprise est possible dans l'état actuel du bâtiment sans y apporter de modifications. Cependant Monsieur Gadbois, président de la SPHERE souhaite mettre en place une charte entre l'entreprise, les riverains et la mairie pour que l'installation se fasse dans les meilleures conditions possibles. Enfin, l'entreprise SPHERE peut aussi revendre le bâtiment.
- Arrêté port du gilet jaune : L'ébauche de l'arrêté a été rédigé par Monsieur Lebertre, juriste de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel- Normandie pour une application en septembre 2022. Monsieur le Maire souhaite organiser une réunion d'information auprès des élèves et leurs parents. Celle-ci se déroulera le samedi 25 juin à 10h30. Cette information sera publiée dans la prochaine édition du journal des juilléens. Les gilets jaunes quant à eux seront fournis par le conseil départemental.
- Dossier PLUI en appel : Le dossier sera présenté en appel au Tribunal Administratif de Nantes courant Juin.
- Lotissement du Bocage : Les travaux ont débuté semaine 14
- RDV Trésorerie : Le mercredi 26 avril avec Monsieur Coquemont, conseiller aux collectivités. La situation financière de la commune est saine. Cependant il faut rester vigilant vis-à-vis de la CAF (Capacité d'Auto-Financement) qui est en baisse depuis 2 ans. La souscription d'un nouveau prêt serait tout à fait envisageable. La commune applique des taux d'impositions bas par rapport à la moyenne départementale mais la valeur locative est élevée.
- Commission Communication : Elle a effectué sur plusieurs sessions une mise à jour du site internet de la commune. Madame LARNAUD informe le conseil municipal que Monsieur PSZCZOLKOWSKI ne fait plus parti de la commission. Une réunion afin de préparer le prochain journal est prévu le mercredi 4 mai prochain.
- Matériel Espaces Verts : Le matériel commandé en fin d'exercice 2021 n'est toujours pas livré. Le fournisseur est dans l'incapacité à ce jour de donner une date de livraison.

La prochaine réunion de conseil municipal se déroulera le jeudi 9 juin 2022 à 20h30.

### **RAPPEL DES DÉLIBÉRATIONS PRISES**

**Délibération n° 2022-013 : Projet Aménagement de la traversée du Bourg**

**Délibération n° 2022-014 : Conditions d'attribution de subvention aux établissements scolaires**

**Délibération n° 2022-015 : Projet Défibrillateur**

**Clôture de la séance : l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45**